

Notre éthique dans le commerce

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

(رَجَالٌ لَا تُلْهِهِمْ تِجَارَةٌ وَلَا بَيْعٌ عَنْ ذِكْرِ اللَّهِ وَإِقَامِ الصَّلَاةِ
وَإِيتَاءِ الزَّكَاةِ يَخَافُونَ يَوْمًا تَتَقَلَّبُ فِيهِ الْقُلُوبُ وَالْأَبْصَارُ)
(٣٧)

عَنْ جَابِرِ بْنِ عَبْدِ اللَّهِ أَنَّ رَسُولَ اللَّهِ ﷺ قَالَ:

« رَحِمَ اللَّهُ رَجُلًا سَمَحًا إِذَا بَاعَ، وَإِذَا اشْتَرَى، وَإِذَا افْتَضَى »

Mes chers frères !

Nous vivons à une époque où le corps l'emporte sur l'esprit, où l'apparent domine le caché, et où le matériel prend le dessus sur le spirituel. Nous sommes dans une ère où les biens sont glorifiés. L'un de nos penseurs a exprimé cela en disant : "Les gens sont créés pour être aimés. Les objets sont là pour être utilisés. La cause du chaos dans ce monde est que les objets sont aimés et que les gens sont utilisés." Cette importance accordée à l'apparence a entraîné la négligence des questions spirituelles. Ce qui peut être acheté et vendu a pris de la valeur, tandis que les vertus, les émotions, la connaissance et la morale, qui ne sont pas sujets au commerce, ont perdu de leur valeur. Pourtant, Allah (azwj) décrit les croyants comme **"des hommes que ni le négoce, ni le troc ne distraient de l'invocation d'Allah, de l'accomplissement de la Salat et de l'acquiescement de la Zakat, et qui redoutent un jour où les coeurs seront bouleversés ainsi que les regards."**¹ Il est bien sûr légitime pour un musulman de s'engager dans le commerce licite. Cependant, il ne faut pas négliger l'au-delà et éviter de s'attacher excessivement à ce monde.

Chers croyants !

L'islam nous commande d'être justes dans tous les aspects de la vie, y compris dans le domaine du commerce. Allah le Très-Haut dit : **"Et donnez la pleine mesure quand vous mesurez ; et pesez avec une balance exacte. C'est mieux pour vous et le résultat en sera meilleur."**² Nous devons respecter les droits des autres dans le commerce et

ne pas dépasser les limites. Souvenons-nous que si nous agissons de manière déloyale dans le commerce et vendons des biens frauduleux, nous nourrissons nos enfants avec des gains illicites. De plus, nous devons prendre en considération l'autre partie dans nos transactions commerciales. Notre Prophète (saw) a fait l'invocation suivante : **"Qu'Allah fasse miséricorde à un homme conciliant lorsqu'il vend, lorsqu'il achète et lorsqu'il réclame son dû."**³ Ainsi, il a tracé les contours de notre comportement dans nos activités commerciales. Cela est d'autant plus vrai pour nous qui vivons dans un contexte où nous devons donner l'exemple par notre bon comportement et ne pas oublier que nous représentons l'islam.

Chers fidèles !

Le Messager d'Allah (saw) a toujours attiré l'attention sur l'honnêteté dans le commerce. En effet, en raison de leurs faiblesses, les êtres humains sont susceptibles de se préoccuper de leurs propres profits dans leurs transactions commerciales, ils risquent de violer les droits et les intérêts de l'autre partie. La plus grande faiblesse humaine qui conduit à cela est l'avidité pour les biens matériels. Notre Prophète (saw) a souligné cet aspect de l'humanité en disant : **"Si le fils d'Adem avait deux vallées remplies d'or, il en désirerait une troisième. Or, le fils d'Adem ne peut remplir son ventre que de terre."**⁴ Ceux qui sont esclaves de leurs désirs peuvent malheureusement introduire la tromperie dans leurs transactions et agir égoïstement. Allah (azwj) dit : **"Malheur aux fraudeurs qui, lorsqu'ils font mesurer pour eux-mêmes exigent la pleine mesure, et qui lorsqu'eux-mêmes mesurent ou pèsent pour les autres, leur causent perte."**⁵

Qu'Allah fasse de nous des serviteurs heureux qui vivent dans la justice, le bien et le halal dans ce bas-monde et qui gagnent la satisfaction d'Allah dans l'au-delà. Amin !



¹ Sourate Noûr, 24:37

² Sourate Isrâ, 17:35

³ Bukhârî, Büyû, 16

⁴ Bukhârî, Rikâk, 10; Muslim, Zekât, 116

⁵ Sourate Moutaffifine, 83:1-3